Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/10/2024 - B2024/014482 - 1998 B 50089 - 418 407 169 - ABOEN AUTO CARROSSERIE A.A.C.

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise ABOEN AUTO CARROSSERIE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise CARREFOUR PASCAL 42380 ABOEN

Numéro SIRET * 41840716900014 — Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31032024 Net 3	Exercice N-1 clos le 31032023 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	181	016 181		
	Immobilisations corporelles *		028	136 638	030 134 924	1 714	3 003
	Immobilisations financières * (1)		040	30	042	30	30
	Total I (5)		044	136 850	048 135 106	1 744	3 033
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060	13 394	062	13 394	15 257
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	25 568	070 1 819	23 749	5 480
		Autres * (3)	072	1 595	074	1 595	4 268
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	16 644	086	16 644	20 042
	Charges constatées d'avance *		092	2 233	094	2 233	4 872
	Total II		096	59 433	098 1 819	57 615	49 919
	Total général (I+II)		110	196 283	112 136 924	59 359	52 952

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 8 000	8 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 800	800
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 100 561	100 561
	Report à nouveau	134 (86 611)	(92 810)
	Résultat de l'exercice	136 9 847	6 198
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 32 596	22 749
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 1 863	3 160
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166 18 431	23 281
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169 2 082)	172 4 486	1 140
	Comptes courants d'associés	173 1 983	2 622
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 26 763	30 203
	Total général (I + II + III)	180 59 359	52 952

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	551
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Dossier N° 202001 en Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise ABOEN AUTO CARROSSERIE — Néant [ ] *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 03 2024 (1)	Exercice N-1 clos le 31 03 2023 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export	209	210	35 570	
	Production vendue biens et livraisons intracommunautaires	215	214		
	Production vendue services *	217	218	88 109	116 379
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	1	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	123 680	116 381
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	48 889	58 714
	Variation de stock (marchandises) *		236	1 863	(2 713)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	30 721	30 371
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 891)		244	1 716	1 003
	Rémunérations du personnel *		250	27 491	20 864
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)		254	1 289	1 689
	Dotations aux provisions		256	1 819	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	15	209
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	113 803	110 138
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	9 877	6 242
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294	30	44
	Charges exceptionnelle — dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300		
	Charges exceptionnelle — dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	9 847	6 198

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	9 847	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		330		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		251		
	(Part de loyers dispensés de réintégration) 249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986				
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987				
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127				
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138				342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981				
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345				
	Investissements et souscriptions outre-mer 344				
	Créance due au report en arrière du déficit 346				
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992				350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	9 847	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * ....91...285 dont imputés sur le résultat :				360 9 847
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	0	372

Cegid Quadra

Dossier N° 202001 en Euros.

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Charges à payer	x
Détail des charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
Détail des charges constatées d'avance	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 59 359.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 123 678.55 Euros et dégageant un bénéfice de 9 847.07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	181		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	38 243		
Installations générales agencements aménagements divers	66 544		
Matériel de transport	28 625		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 227		
TOTAL	136 638		
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	30		
TOTAL GENERAL	136 850		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			181	181
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			38 243	38 243
Installations générales agencements aménagements divers			66 544	66 544
Matériel de transport			28 625	28 625
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 227	3 227
TOTAL			136 638	136 638
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL			30	30
TOTAL GENERAL			136 850	136 850

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	181			181
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	35 240	1 289		36 529
Installations générales agencements aménagements divers	66 544			66 544
Matériel de transport	28 625			28 625
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 227			3 227
TOTAL	133 635	1 289		134 924
TOTAL GENERAL	133 817	1 289		135 106

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 289				
TOTAL	1 289				
TOTAL GENERAL	1 289				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		1 819			1 819
TOTAL		1 819			1 819
TOTAL GENERAL		1 819			1 819
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 819			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30	30	
Autres créances clients	25 568	25 568	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 406	1 406	
Débiteurs divers	189	189	
Charges constatées d'avance	2 233	2 233	
TOTAL	29 426	29 426	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 863	1 312	551	
Fournisseurs et comptes rattachés	18 431	18 431		
Personnel et comptes rattachés	2 182	2 182		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 082	2 082		
Autres impôts taxes et assimilés	222	222		
Groupe et associés	1 983	1 983		
TOTAL	26 763	26 211	551	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 297			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 983			

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 221
Dettes fiscales et sociales	2 404
Total	6 625

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN FACTURES NON PARVENUES	
- HONORAIRES COMPTABLES	3 312
- HONORAIRES JURIDIQUES	864
- FRAIS DE GREFFE	45
PERSONNEL-AUTRES CH.A PAYER	
- CSG DEDUCTIBLE	4
- CSG NON DEDUCTIBLE	1
- CFP	33
- URSSAF	2 144
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	
- ETAT CFE	222
Total	6 625

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 233
Total	2 233

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- CCA DOCUMENTATION TECHNIQUE	1 862		
- CCA CSG DEDUCTIBLE	10		
- CCA CSG NON DEDUCTIBLE	3		
- CCA URSSAF	358		
Total	2 233		

"ABOEN AUTO CARROSSERIE A.A.C."

- : -

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €

- : -

Siège social : ABOEN (Loire)
Carrefour Pascal

- : -

418 407 169 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 16 SEPTEMBRE 2024

=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2024

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024, s'élevant à 9 847,07 €, comme suit :

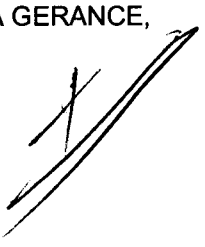
- Virement au compte "REPORT A NOUVEAU"
  en compensation des pertes antérieures,
  soit..... 9 847,07 €

  Le solde débiteur de ce compte sera ainsi ramené de la somme de 86 611,45 € à la somme de 76 764,38 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédents celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts émises par la société.

LA GERANCE,



CERTIFIÉ
CONFORME